



29530 Loqueffret

Tél. : 02.98.26.43.99

Fax : 02.98.26.44.58

Mèl : cc.yeun.ellez@wanadoo.fr



**Compte-rendu
de la réunion du conseil communautaire
du 29 avril 2009 à LA FEUILLEE**

Étaient présents :

BOTMEUR : Eric PRIGENT, Gérard GUEN, Georges-Pierre ISAAC

BRASPARTS :

BRENNILIS :

LA FEUILLEE : Yves LE FLOCH, Céline JEANNOT, Régis LE GOFF

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Roger BRONNEC, Christelle RANNOU

LOQUEFFRET : François KERGOAT, Guy GAYON,

PLOUYE : Marcel LE GUERN, Lucien VALERO,

SAINT-RIVOAL : Yves Claude GUILLOU, Annick LOUBOUTIN,

Invités :

Etaient présents:

Inspection Académique (Quimper) : M. Michel CILLARD

Inspection Académique (Circonscription Morlaix II) : M. Michel MARBOT

Habitat 29 : Jean-Michel GUILLOU, directeur et Gaëtan COURBE

Jean-Jacques PENVEN, Emmanuel KERLEO, Viviane BIHAN, Mickaël LIECHTY, Gérard HUGUET – élus de la communauté de communes du Yeun Elez

Janine MANANT, Joseph SCOUARNEC (D.D.E.N. du secteur)

Les parents d'élèves du RPI et la population de La Feuillée/Botmeur

Etaient excusés :

P.N.R.A. : M. Le Président – M. CREOFF

Ordre du jour :

➤ Discussion avec l'inspection académique sur le problème des écoles rurales et plus particulièrement le RPI de Botmeur-La Feuillée

Le Président remercie les personnes présentes et indique que le but de cette réunion est de trouver une solution. En effet, si une école ferme, le village est menacé, le RPI de Botmeur-La Feuillée est un exemple. Aussi, il est souhaité de connaître l'opinion de l'inspection académique sur l'avenir de nos écoles et donc de nos villages.

M. CILLARD, adjoint à l'inspectrice départementale de l'éducation nationale, la représente à cette réunion.

Il précise qu'il n'y a pas de volonté de porter atteinte aux écoles en milieu rural. Il y a un point à faire sur l'ensemble des communes. Le constat est le tassement des effectifs dans des écoles déjà fragiles. L'inspection est tenu de distribuer les moyens en tenant compte de toutes les écoles.

L'espoir d'augmentation des effectifs doit reposer sur un projet. La situation présente est très atypique seulement 39 élèves pour 3 classes, alors que normalement, il y en a environ 70.

La décision est non définitive, mais la situation est très compliquée, pas de lisibilité sur la structure scolaire dans les années à venir.

La présence des inspecteurs est un signe d'ouverture. Il y avait 50 enfants l'année dernière ainsi que cette année et environ 40 enfants de prévus l'année prochaine.

Les élus de La Feuillée, précise que 50 enfants seront inscrits à la rentrée.

M. Marbot indique que le taux d'encadrement sur sa circonscription (Morlaix II) est d'environ 20 enfants par classe et que sur le RPI Botmeur La Feuillée, il n'est que d'environ 15 enfants par classe. De plus, l'effectif continue d'évoluer et le travail sur la carte scolaire avec 39 enfants s'annonce compliqué surtout que le problème continue dans les années à venir, ceci est à voir avec l'évolution du réseau scolaire sur le territoire.

Le problème du respect de la carte scolaire est évoqué. Il est rappelé que l'inscription des élèves est de la responsabilité pleine et entière du Maire de la commune. Les Maires ont souvent délégué cette tâche aux directeurs(trices) des écoles. Une fois inscrits les enfants peuvent terminer leur scolarité dans la même école. Le problème des fratries se rajoute également. En effet, à partir du moment où un enfant est scolarisé à un endroit, les autres peuvent suivre.

Il est demandé de lire au delà des chiffres sur notre territoire rural. Si une classe ferme, il est beaucoup plus difficile de la réouvrir.

Yves Le Floc'h demande que soit appliquée la charte signée en 2006 avec l'Etat et plusieurs partenaires concernant les communes de moins de 2.000 habitants dans laquelle un délai de 2 ans est prévu avant la fermeture d'une classe. Cela permettrait le statu quo pour l'année prochaine.

La volonté des élus est de maintenir la vie des villages. Pour cela, différentes actions et programmations ont eu lieu ces dernières années : construction de logements locatifs, , mise en place d'une politique d'animation jeunesse,...

Il s'agit de développer un projet d'ensemble qui lie la création de logements, le maintien des écoles et des commerces, la politique d'accueil et d'animation,...

Habitat 29 se déclare prêt à travailler avec les élus sur un projet global de construction de logements. Mais, pour cela, il demande une réflexion et une implication financière forte des communes ou de la communauté de communes compte-tenu de l'éloignement géographique des communes.

Les élus font savoir qu'en terme de qualité de vie et d'harmonie sociale, il est intéressant de construire en campagne.

En conclusion, il est nécessaire d'enclencher une réflexion autour de l'école pour mettre en place une organisation plus structurée l'année prochaine.

Une rencontre avec les élus du territoire de la communauté de communes du Yeun Elez aura lieu en juin pour explorer différentes pistes et bâtir un calendrier.